

Communiqué du POID :

Pour le respect du droit de grève des postiers rennais.

Bas les pattes devant la grève des postiers en défense de leurs emplois et du service public postal.

Jeudi 15 février 2018, le jour même où le gouvernement Macron rend public une attaque d'une violence inouïe contre le statut des cheminots -- *afin remettre en marche la privatisation de la Sncf, selon les exigences de l'Union Européenne* --, la Direction de la SA "La Poste", à Rennes, décide de saisir le tribunal afin (citation) "*d'éviter à l'avenir toute entrave à la liberté du travail et à la libre circulation des personnes*", en clair d'utiliser la Justice et la police pour briser la grève de postiers rennais. Dès ce jeudi 15 Février, la police est intervenue contre le piquet de grève du Colombier.

Cette même direction de La Poste, depuis 6 semaines, au mépris du respect du droit de grève, organise impunément des centres de tri et/ou des brigades de distribution du courrier parallèles pour casser la grève des facteurs rennais.

Le POiD35 condamne la décision de la direction de La Poste qui vise à criminaliser l'action des facteurs de Crimée et du Colombier et briser leur grève. Partout en France les facteurs sont mobilisés pour la défense leurs métiers, pour l'embauche des CDD et pour la défense du service public postal.

A Rennes, les facteurs de Crimée du Colombiers, en grève depuis 6 semaines, montrent la voie de la résistance aux plans de destruction des emplois et des services publics menés par le Gouvernement Macron-Philippe (dans la continuité des gouvernements précédents).

Les facteurs ont raison, leurs revendications sont légitimes. En défendant leurs revendications ils défendent le service public et donc les droits de la population. C'est la responsabilité de tous ceux qui se réclament du mouvement ouvrier d'organiser le soutien à la grève des postiers.

Le POiD a écrit, le 6 février, aux partis politiques d'Ille-et-Vilaine qui se réclament de la défense des intérêts ouvriers, en vue d'une action commune pour défendre les postiers et le service public postal. Ce 16 février, il réitère cette demande.

L'unité face au gouvernement Macron-Philippe doit l'emporter !... Le service public de La Poste, comme celui de la Sncf -- tous les services publics -- doivent être défendus.

Rennes, le 16 février 2018.